

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Végétalisation des espaces privés : la Métropole de Lyon a déjà accompagné plus de 190 copropriétés

Dans le cadre de son Plan Nature, la Métropole de Lyon vient d'approuver plusieurs actions qui vont permettre de densifier la végétalisation de son territoire, notamment sur les espaces résidentiels collectifs.

Dans la métropole, plus de 70 % des espaces verts, hors terres agricoles ou forêts, relèvent du parc privé. Ces espaces offrent un potentiel inédit de renaturation sur de grands secteurs urbains et de développement de la biodiversité en ville. Pour la Métropole, il est donc essentiel d'accompagner la végétalisation des espaces résidentiels collectifs et les habitations individuelles. Les Grands Lyonnais qui disposent d'un accès à la pleine terre ont pu s'inscrire pour recevoir un arbre gratuitement. Au total, 2 000 arbres vont être distribués le 23 novembre prochain dans les parcs de Parilly et de Lacroix-Laval.

Au-delà des habitations individuelles, la Métropole de Lyon subventionne la végétalisation des espaces résidentiels collectif. 194 résidences ont déjà été accompagnées financièrement dans le cadre du Plan nature de la collectivité : ce sont près de 1 400 arbres et 7 000 arbustes qui ont été plantés depuis 2021. L'objectif initialement fixé d'atteindre 100 résidences accompagnées est donc très largement dépassé. La Métropole de Lyon vient d'attribuer 4 nouvelles subventions à des copropriétés et à des bailleurs sociaux dont le plus important projet de plantation depuis le début dispositif, porté par Lyon Métropole Habitat.

- **La copropriété Le jardin des arts (Villeurbanne)**

La copropriété Le jardin des arts souhaite planter 13 arbres et 19 arbustes pour un montant total éligible de 7 167 euros. *Totale de l'aide attribuée par la Métropole : 3 583 euros.*

- **La résidence Leynaud (Lyon 8^e)**

La résidence Leynaud souhaite planter 7 arbres, 66 arbustes et 1 425 plants de strate herbacée, pour un montant total éligible de 72 178 euros. *Totale de l'aide attribuée par la Métropole : 41 054 euros.*

- **Grand Lyon Habitat**

Grand Lyon Habitat souhaite planter au sein de son parc immobilier 133 arbres et 23 arbustes pour un montant total éligible de 55 626 euros. *Totale de l'aide attribuée par la Métropole : 22 251 euros.*

- **Lyon Métropole Habitat**

Lyon Métropole Habitat souhaite planter au sein de son parc immobilier 114 arbres et 1 367 arbustes pour un montant total éligible de 107 414 euros. *Totale de l'aide attribuée par la Métropole : 54 457 euros.*

Depuis juin dernier, le dispositif s'est ouvert aux lotissements (pour leurs espaces verts communs), aux établissements et services médico-sociaux qui font de l'hébergement et aux établissements publics eux-mêmes bailleurs de logements à loyers modérés.